Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 8 (1932-1933)

Heft: 4

Artikel: Le symbolisme du drapeau

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-705927

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

litärdienst über die Verpflegung immer nur zu schimpfen hat, wäre in der Regel froh, wenn er zu Hause gleich gute Kost einnehmen könnte.

Sogar das *Spielzeug unserer Kinder* muß wieder einmal herhalten. Im Zürcher « Volksrecht » wurde giftige Kritik geübt an einem Inserat im « Tagblatt der Stadt Zürich », durch das Eltern für ihren noch nicht schulpflichtigen Knaben eine guterhaltene Soldatenburg als Spielzeug suchten. Eltern, die in den Fall kommen, ihre Kinder auf Weihnachten zu beschenken, werden also gut daran tun, sich vorher beim « Volksrecht » beraten zu lassen, um zu verhüten, daß aus ihren Sprößlingen ungeheuerliche Menschenschlächter werden. Vielleicht wird ihnen dort dann als empfehlenswertestes Spielzeug ein verkleinertes Schachbrett dargeboten, das in der Zürcher Lichtwoche eine so « rühmliche » Rolle gespielt hat!

* * *

Nach diesen systematischen Hetzereien gegen unsere Landesverteidigung braucht man sich über *Vorfälle* wirklich nicht mehr zu wundern, wie sie in *Freiburg* vorgekommen sind. Zwei betrunkene und gröhlende Soldaten, die von der Polizei pflichtschuldigst arretiert und auf die Wache mitgenommen werden, bringen den Pöbel derart in Aufruhr, daß der Polizeikommandant genötigt ist, zur « Besänftigung der Gemüter » die Hydranten spielen zu lassen. Als um 2 Uhr morgens endlich wieder Ruhe eintritt, sind demolierte Automobile und Motorräder, eingeschlagene Türen und Schaufenster Zeugen patriotischer Gesinnung. Auf dieses « Kulturdokument » dürfen unsere Hetzapostel wirklich stolz sein! M.

Die militärische Dienstzeit

Ein interessanter Vergleich

Von orientierter Seite wird uns geschrieben:

Ueber die gesetzliche Dauer des Militärdienstes in den verschiedenen Staaten lassen sich aus ihren Angaben an den Völkerbund interessante Vergleiche ziehen. Die folgende Tabelle, der einige Bemerkungen angefügt seien, gibt interessanten Aufschluß über die Dienstleistungen des Mannes, wobei die gesetzliche Dauer bei der Infanterie als Hauptwaffe berücksichtigt ist:

1.	Sowjetrußland	883 Tage	12.	Italien	547 Tage
2.	Polen	828 „	13.	Türkei	547 „
3.	Japan	730 „	14.	Portugal	457 „
4.	Rumänien	730 „	15.	Frankreich	435 „
5.	Litauen	673 „	16.	Belgien	407 „
6.	Tschechoslowakei	645 „	17.	Spanien	365 „
7.	Estland	590 „	18.	Schweden	260 „
8.	Jugoslawien	589 „	19.	Niederlande	245 „
9.	Finnland	584 „	20.	Dänemark	206 „
10.	Lettland	554 „	21.	Schweiz	171 „
11.	Griechenland	547 „	22.	Norwegen	108 „

Die Schweiz steht somit an zweitletzter Stelle mit einer Beanspruchung, die nur noch in Norwegen geringer ist. Die Söldnerheere von Bulgarien, Deutschland, Ungarn, Oesterreich und Großbritannien mit je 12jährigem Engagement und der Vereinigten Staaten von Nordamerika mit 3jährigem Engagement sind vorstehend nicht aufgeführt. Polen und Rumänien haben eine erstmalige Dienstzeit von gesetzlich zwei Jahren, zurzeit wird aber der Soldat (aus Krisengründen) nach 18 Monaten beurlaubt. Italien kann seine Leute individuell vorzeitig beurlauben, je nach Familienverhältnissen.

Uebrigens fällt ein Vergleich der Effektivstärken in ähnlicher Weise zugunsten der Schweiz aus. Im Jahre 1930 hatte die Schweiz im Jahresdurchschnitt einen täglichen Effektivbestand (Zahl der geleisteten Diensttage geteilt durch 365) von 12,458 Mann. Auf 1000 Einwohner berechnet entfielen in andern Ländern bis 13 oder 14 Soldaten, in der Schweiz aber nur 3,1. Eine tabellarische Zusammenstellung zeigt, daß die Schweiz von 27 Staaten im 23. Rang steht.

Das neue Armee-Sanitätsmagazin

Hinter dem Verwaltungsgebäude des eidgenössischen Zeughauses auf dem Breitenrain in Bern ist im Verlaufe des Sommers ein Gebäude errichtet worden, das unserer Landesverteidigung wertvolle Dienste leistet. Es ist das Armee-Sanitätsmagazin, das jahrelang in Privathäusern und dann in einer Baracke auf dem Spitalacker untergebracht war. Diese Baracke ist nunmehr auf das Zeughausareal verlegt, mit einem soliden Kellergeschoß und einem weitern Stockwerk versehen worden, und so präsentiert sich das neue Magazin als eine in sich abgeschlossene, hübsche Anlage mit zahlreichen zweckmäßigen Bureauräumlichkeiten, Magazinen, Werkstätten, Medikamentenkeller, Laboratorien usw.

Das Armee-Sanitätsmagazin dient in erster Linie der Versorgung der Armee, der Militäranstalten und -spitäler mit Verbandstoffen, Medikamenten, chirurgischen Instrumentarien usw. Auch die Bedürfnisse der Abteilung für Veterinärwesen des Eidg. Militärdepartements und der Kavallerie-Kuranstalten werden durch das Magazin gedeckt. Ebenso beziehen die Bundesbahnen, die Oberpost- und Telegraphendirektion und die Oberzolldirektion ihren Bedarf an Sanitätsmaterial beim Armee-Sanitätsmagazin. Die Laboratorien, wo chemische, bakteriologische und physikalische Untersuchungen vorgenommen werden, sind mit den modernsten Apparaten ausgerüstet. Die Zahl der jährlichen fachtechnischen Untersuchungen, die zum Teil von abkommandierten Militärpharmakologen durchgeführt werden, beläuft sich auf über 2000 Objekte.

An einer offiziellen Besichtigung, die am 30. September stattfand und an der Vertreter der Militärverwaltung, des Eidg. Gesundheitsamtes, verschiedene Aerzte, Apotheker usw. teilnahmen, erklärte der eidgenössische Armeeapotheker und Vorsteher des Magazins, Oberst Thormann, die ganze Anlage und orientierte über die Beschaffung, die Nachschub-Organisation des Sanitätsmaterials sowie über die Tätigkeit in den Laboratorien. Ueber die ursprüngliche Zweckbestimmung der Einlagerung von Sanitätsmaterial hinaus stellt das Armee-Sanitätsmagazin heute *ein modernes wissenschaftliches Institut* dar, das ernsthaften Forschungen auf dem Gebiete der Militärpharmakologie dient.

Le symbolisme du drapeau

L'une des plus tristes misères de l'homme est assurément la facilité avec laquelle il oublie. Saisi un jour par quelque grand spectacle, ému jusqu'aux larmes par la joie qui dilate son cœur, plus souvent par la douleur qui étreint sa poitrine, volontiers l'homme s'imagine que sa joie ou sa douleur ne s'effaceront jamais. Hélas! quelques jours s'écoulent, et avec eux passe le flot de l'émotion première: l'homme oublie si facilement, il oublie si rapidement!

Les peuples ont eu conscience de cette infirmité; aussi, quand ils ont été les témoins et surtout les acteurs d'un de ces hauts faits qui décident du sort de la nation et de son avenir, ils ont cherché un signe capable de les aider à résister à l'oubli; ils ont élevé un monument, établi une fête commémorative.

Les soldats, défenseurs de la patrie, ont obéi à la même pensée: ils ont voulu un signe qui incarnât pour ainsi dire et traduisit les nobles causes qu'ils sont chargés de défendre, un signe qui pût les suivre partout, jusque dans la mêlée sanglante du combat; ils ont choisi le drapeau qui leur sert de point de ralliement et redit aux yeux et au cœur la patrie et la vie de dévouement qu'on lui doit.

Oui, partout où flotte le drapeau, il proclame le devoir et la patrie. Dès lors, tout ce qui l'honore nous honore; tout ce qui menace son honneur, nous blesse. Jamais le soldat digne de ce nom ne tourne le dos au drapeau, jamais il ne l'abandonne. Il fait, devant Dieu, le serment de lui rester fidèle jusqu'à la mort et il lui consacre, s'il le faut, son sang, sa vie. Il meurt plutôt que de le quitter. Et quand on lui offrirait un monceau d'or pour le livrer, il repousserait avec mépris ces avances, car il n'y a que les esclaves qui se laissent corrompre par l'argent; la peine de leur lâcheté est la honte.

Au lâche appartient l'esclavage,
L'indépendance aux gens de cœur:
Nul ne fut libre sans courage,
Sans la liberté pas d'honneur.

Parce que le drapeau, comme la croix pour le chrétien, est l'emblême d'une grande et sainte cause, sa seule vue inspire de généreuses pensées, élève les cœurs vers les régions supérieures de l'idéal. Dès qu'il paraît, un frisson d'amour et de vaillance nous saisit: on dirait l'âme de la patrie qui plane sur nos têtes, évoquant un passé de plusieurs siècles, en quête de vérité, de justice, de liberté et de gloire.

Notre drapeau est le symbole de la patrie, de ce joyau incomparable que Dieu a enchâssé entre les Alpes superbes et la barrière du Jura. La patrie est cette terre que nos aïeux ont conquise au prix de leur sang, qu'ils ont arrosée de leurs sueurs, fécondée de leur travail, sanctifiée par leurs souffrances, et qui est toute pétrie de leurs cendres vénérables. La patrie, c'est notre berceau, notre foyer, notre religion, nos langues: ce sont toutes nos traditions, toutes nos libertés, tous nos intérêts, toutes nos amours.

Certes, la guerre est une horrible chose; elle est l'effroi des mères; elle multiple les veuves et les orphelins; elle anéantit des forces qui pourraient être utilisées pour le bien de la société. Mais il est quelque chose de plus triste que la guerre, c'est l'humiliation de la patrie; c'est l'acceptation de son abaissement devant la force et de son effacement devant un nom étranger; c'est la destruction de son passé, le reniement de ses gloires.

Un cœur vaillant et généreux pousse instinctivement le cri libérateur de Judas Macchabée et de ses frères: « Mieux vaut mourir en combattant que de voir les maux de notre peuple ... »

Le patriotisme est un sentiment filial, l'un des plus grand devoir de tout homme, l'une des nobles passions de tout cœur bien né. Tout ce qui touche à cette mère qui est la patrie, tout ce qui l'afflige ou la glorifie, ne saurait être indifférent à ses fils. Elle-même a des tressaillements inoubliables quand l'un de ses enfants augmente, au péril de sa vie et au prix de son sang, le patrimoine de la gloire nationale.

Quand notre drapeau fait claquer au vent sa croix blanche sur fond rouge, sa croix d'argent sur fond de gueules, quand il s'avance au milieu d'une vaillante colonne de soldats qui lui servent de rempart, il fait frémir nos populations qui sentent bien que le mérite de nos jeunes gens n'est pas seulement de quitter chaque année, pendant quelques jours, leurs travaux et leurs familles pour supporter les rudes labeurs et les fatigues des manœuvres ou d'un cours de répétition; non, elles savent que ces vaillants soldats peuvent être appelés à des destinées plus périlleuses, qu'ils peuvent être soudain arrachés à la vie calme des jours de paix pour marcher à la mort et sauver la patrie menacée. Voilà pourquoi tous ceux qui comprennent cette noble mission et saisissent la grande idée du drapeau, se découvrent au passage de cet emblême, le saluent avec respect, avec émotion: c'est le salut au pays, au symbole de son idéal. H. S.

Généraux suisses

Sous ce titre, M. le capitaine Ch. Gos, auteur bien connu de « L'autre Horizon » et du « Point 510 », a écrit un très beau livre retraçant le passé militaire de notre pays.

Avant que cet ouvrage, qui est en préparation, ne sorte de presse, nous avons le plaisir d'en soumettre à nos lecteurs la préface qui est dûe à la plume du Cdt. du 2e corps d'armée, M. le colonel Guisan:

Il n'est pas exagéré de dire que les Suisses, en général, connaissent fort peu l'histoire de leur pays. Et pourtant, seule l'étude du passé permet de saisir, à leur origine, les multiples causes de l'évolution politique et sociale d'un peuple. C'est en se penchant sur l'histoire de la nation que l'on comprend mieux la magnifique leçon qui se dégage de l'exemple donné par les générations précédentes, qui ont fait de notre pays ce qu'il est aujourd'hui. Car, on ne le répétera jamais assez, le passé conditionne le présent et le présent contient en germe l'avenir. Œuvre féconde et permanente, à laquelle, d'une génération à l'autre, les hommes apportent le fruit de leurs efforts, parfois aussi le sacrifice de leur vie.

Peut-être convient-il d'imputer à la complexité des événements historiques, par quoi fut lentement créée la Confédération suisse, l'ignorance congénitale, dans laquelle demeurent de nombreux citoyens helvétiques, en matière d'histoire. En effet, la forme actuelle de notre Etat est le résultat d'une longue évolution, dont les phases successives, souvent marquées de crises douloureuses, procèdent d'un ensemble de causes indirectes qui relient notre histoire à celle de nos grands voisins. Il ne faut pas oublier non plus que notre sol très tourmenté, rendant difficiles les communications entre des vallées, qui jadis, limitaient l'activité d'autant de petits peuples, a imprimé à notre histoire son caractère quelque peu décousu. Il est parfois malaisé de rétablir dans leur synchronisme et de saisir dans leur ensemble, des événements plus ou moins locaux, qui, bien qu'ayant tous contribué à la formation de la Suisse actuelle, n'en ont pas moins eu un caractère nettement différent.

Il convient donc d'accueillir avec sympathie tout ouvrage qui s'efforce, en rappelant les fastes de la plus vieille démocratie du monde, de rendre un juste hommage aux hommes qui, au cours des siècles, ont illustré leur patrie.

Tel est l'objet que s'est proposé le capitaine Gos, en se confinant au seul domaine de l'armée, dans l'ouvrage qu'il a intitulé « Généraux suisses ». L'auteur a entrepris de nous faire connaître les hommes qui, au cours de notre histoire, ont commandé en chef l'armée suisse aux heures tragiques qui justifiaient la mise sur pied de nos milices. Il les a fait revivre dans leur cadre. — Esprit incliné à la rêverie, ses nouvelles alpestres et ses croquis de frontière témoignent d'un écrivain nourri de poésie. Cependant le beau livre qu'il nous présente aujourd'hui ne sacrifie ni à l'imagination ni au genre qui a fait le succès des biographies romancées. Il a fait œuvre rigoureuse d'historien et il convient de l'en féliciter. Travail de longue haleine, de nombreuses années, auquel l'auteur a apporté une conscience sans détours et une patience qui n'est pas toujours le propre des écrivains modernes. Le penseur et le rêveur qu'est l'auteur du « Point 510 » n'en a que plus de mérite.

Le capitaine Gos nous a donné une étude haute en couleur, dessinant une splendide fresque où défilent silencieusement, dans leurs uniformes pittoresques, les onze généraux qui ont commandé en chef les troupes helvétiques.

Œuvre féconde aussi, car au rappel des vertus de nos ancêtres et des belles pages de notre passé militaire, elle est créatrice de confiance en l'avenir, partant de ce grand enthousiasme dont notre jeunesse, aujourd'hui plus que jamais, a besoin.

Puisse ce livre de bonne foi, évocateur d'un noble passé, trouver le favorable accueil qu'il mérite.

Col. Cdt. corps H. Guisan.
Cdt. 2. C. A.

Petites nouvelles

En date du 21 septembre, le Tribunal militaire de la 1re Division a jugé le cas du réfractaire Bertholet. Le lendemain le journal socialiste « La Sentinelle » de Chaux-de-Fonds relate l'audience dans un article délicieux! Tout d'abord, le titre en gros caractère: « *Charles Rosselet,* conseiller national de Genève, défend *brillamment* le réfractaire Bertholet », puis après de longues considérations sur les dépositions des témoins, à décharge naturellement, on peut lire ceci:

« Après quoi, l'auditeur Kraft plaide la cause de l'armée; il n'y apporte pas une foi et une éloquence poignante, loin de là. Il constate simplement que le délit est patent et que la Cour doit appliquer le Code; il réclame *4 mois de prison, 4*